

Public : Conducteur de travaux

Durée : 9 jours **Coût :** 2250 € HT

Dates Sessions Nantes / Lyon : Télécharger les calendriers via notre site www.biquilite.fr

Prérequis a minima : Conducteur de travaux en poste ou pressenti pour le devenir dans l'année. Ingénieur responsable travaux débutant.

Personne ayant exercé une fonction d'encadrant pendant au moins 2 ans dans une entreprise du BTP.

12/21

Objectifs et compétences visées

Acquérir les méthodes et outils incontournables pour **préparer, optimiser ses chantiers en amont de la réalisation puis le suivre efficacement.**

Optimiser les budgets pour atteindre les objectifs fixés par son N+1.

Acquérir les réflexes lors de l'étude des pièces contractuelles et **préserver les intérêts de l'entreprise** tout au long du chantier.

Progresser dans le pilotage de ses partenaires sous-traitants pour garantir la bonne exécution de la prestation.

Synthèse du programme

S'approprier l'affaire, optimiser et préparer son chantier :

- S'approprier l'affaire : réunion d'enclenchement, partage de l'objectif.
- Identification des opportunités et risques contractuels propres aux marchés.
- Quantifier les implications des choix techniques, logistiques et organisationnels sous la forme d'un « recalage budgétaire ».
- Optimiser les ressources, réaliser sa contre étude et préparer son chantier (mode opératoire, budgets, sécurité, phasage, planning, etc.),
- Animer l'étape de transmission du dossier et fixer des objectifs clairs et contextualisés.

Suivre le chantier, gérer les ressources et contrôler la réalisation :

- Construire un outil opérationnel de suivi de production (tableau de bord).
- Suivre le chantier, gérer les ressources et contrôler la réalisation (coordination, TS, reste à engager, avancement, etc.),
- Mesurer les écarts, anticiper les dérapages : analyser, rendre compte et engager des actions correctives adaptées.
- Gérer et piloter ses sous-traitants : une relation cadrée, une prestation respectée et sous contrôle.

Préserver les intérêts de l'entreprise - Droit des chantiers :

- Préserver les intérêts économiques et commerciaux de l'entreprise en maîtrisant les éléments contractuels propres au marché.
- Leviers juridiques des principales pièces du marché pour asseoir un sain rapport de force avec les tiers.
- Se positionner lors de la réunion de chantier : trouver le juste équilibre entre fermeté et souplesse.

Nous contacter pour plus d'informations

Préinscription en ligne ou nous contacter au 02.28.03.29.51 / contact@biquilite.fr

Ce programme est la propriété de la SAS BIQUALITE®, en tant que conceptrice et développeur de contenu. Elle seule est autorisée à commercialiser, exploiter et animer ce programme sauf dans le cadre d'un partenariat formel à durée limitée avec un tiers. La présente mention devra apparaître sur chaque support mentionnant ledit programme.